



Procès- verbal de l'Assemblée Générale du samedi 15 avril 2023 à Sion

L'Assemblée Générale de l'Association Valaisanne d'Etudes Généalogiques (Aveg) s'est tenue à Sion, à la salle de conférence des Arsenaux, le samedi 15 avril 2023.

L'ordre du jour, envoyé aux membres avec la convocation, comporte, hormis les points administratifs usuels, une présentation par Robert Giroud « Une histoire charrataine dans l'Histoire » ou l'émigration de Louis Théodule Magnin en Amérique du Nord.

L'assemblée se lève et observe une minute de silence en mémoire des membres de l'Aveg dont le décès a été porté à la connaissance du comité (Charly Frachebourg et Vincent Gaillard).

Le contrôle des présences se fait sous la forme d'une feuille circulant parmi les membres. 51 personnes ont fait le déplacement à Sion, et la bonne affluence est relevée par le président. Il fait mention des membres qui se sont excusés. Deux scrutateurs sont désignés pour intervenir en cas d'éventuel vote.

Le président donne lecture de son rapport annuel. Ce dernier relate les rencontres de l'année écoulée, soit l'assemblée générale de Viège, le samedi 9 avril 2022, la sortie estivale à Euseigne le samedi 11 juin 2022 et la sortie d'automne à Bex le samedi 12 novembre 2022.

Le programme 2023 est présenté, soit : outre l'assemblée de ce jour à Sion, la rencontre estivale à Issime dans la vallée d'Aoste le dimanche 18 juin qui se déroulera sur une journée entière et la rencontre d'automne à Sembrancher le samedi 9 septembre.

Pour la sortie à Issime, le repas et le voyage seront compris dans la finance d'inscription qui se montera à 60.00 francs. L'association prendra en charge une partie des coûts réels.

L'Abbé Claude Pellouchoud prend la parole en tant que rédacteur de la commission du bulletin. L'édition 2022 (n° 32) est parue et tous les membres ont pu en prendre connaissance avant cette assemblée générale. C'est le résultat d'une bonne collaboration. Il remercie les membres du comité qui l'ont à nouveau accepté comme membre de cette commission et lui en ont confié la mise en page.

Ci-dessous, les différents contenus du bulletin qu'il relève.

Outre le billet du président qui a suscité de bonnes réactions, il y a plusieurs articles de Paul-André Florey qui s'est dit très flatté et très reconnaissant que nous ayons pu l'aider à donner une version papier aux recherches sur sa famille.

C'est l'occasion de rappeler à tous nos membres qui ne sont pas forcément écrivains, que la commission peut les accompagner pour donner forme à leurs recherches. C'est le cas parfois aussi pour des articles qui sont envoyés sans aucune illustrations, et que la commission s'efforce alors d'illustrer au mieux.

Philippe Pierroz donne un aperçu d'un nouvel ouvrage qu'il a publié sur un Valaisan en Amérique.
Renée-Danielle Caloz donne une première partie d'une réflexion personnelle et très intéressante sur les archives de son grand-père. La deuxième partie est déjà mise en page pour le bulletin 2023.
Il a eu le plaisir de travailler avec Véronique Salamin pour présenter la famille Pont et la figure d'un Anniviard, Gabriel Pont, chanoine du Grand-Saint-Bernard.
Son propre article sur le cardinal Schwery a été aimablement traduit en allemand par Walter Wyden.
Pierre Tamarcaz nous livre une réflexion sur le « premier Tamarcaz ».
Bertrand Terrettaz nous livre un témoignage historique sur la Commune de Vollèges.
Il n'y a qu'une seule nouvelle armoirie publiée cette année.

Et pour suivre, voici les différents projets pour l'édition de 2023.

Nous aurons une courte présentation du dépôt d'armoiries auprès des Archives de l'Etat du Valais.
Nous publierons certainement 3 nouvelles armoiries.
Notre président travaille sur un article concernant la famille Geiger.
Lui-même se penche sur la famille Michellod de Bagnes.
Il y aura un article en allemand de Heinen Heinrich sur la famille Volken.

La commission attend volontiers des contributions des membres, tout en rappelant sa disponibilité pour les aider à donner forme à leurs recherches. Elle a convenu avec notre président de chercher à donner plus de place aux illustrations.
Comme il n'y a pas eu d'articles sur des femmes dans les deux derniers bulletins, Danielle Turin annonce qu'elle en prévoit trois pour le prochain numéro, dont un sur Laetitia Lovey.
Colette Héritier regrette qu'il n'y ait eu que deux généalogies dans le dernier numéro, dont une déjà publiée l'année précédente.

Le président reprend la parole. Il tient à rappeler aux personnes se plaignant du manque de représentation du Valais Central que la place au comité du représentant de cette région est vacante depuis sa nomination à la présidence. Il invite donc toute personne intéressée à faire acte de candidature.

Un membre important de notre comité va nous quitter : il s'agit de notre caution historique, à savoir Alain Dubois. Sa nomination à la tête du service de la culture rend sa présence dans notre comité quelque peu litigieuse. S'il regrette à titre personnel son départ, il pense que sa décision est sage. Il ne nous laisse pas tomber et nous propose une candidature pour son remplacement, en la personne de Christian Schiess. Un tout grand merci à Alain pour son implication jusqu'ici... et il est certain qu'il saura garder un œil attentif sur l'Aveg, en tant que chef de service de la culture.

Le président a été invité par les deux associations citées plus bas à faire une présentation de la généalogie:

- Par la société du patrimoine de Chalais, présentation faite le 29 mars dernier, où étaient, entre autres, présents Danielle, Colette et André.
- Par l'association des propriétaires d'Anzère, présentation qui se déroulera le 4 août de cette année à Anzère.

En résumé, ces présentations ont toujours le même retour : les gens y viennent à reculons et repartent passionnés...

Il espère qu'elles susciteront quelques nouvelles et jeunes vocations.



Concernant l'internet, il rappelle qu'on ne peut régater contre Geneanet, MyHeritage, mais que nous allons cependant essayer d'améliorer les services en lignes que nous offrons en mettant à jour notre TNG et en essayant d'étoffer le contenu.

Il tient ici à souligner que l'Aveg est riche de près de 300 membres, mais que seuls 23 arbres généalogiques sont mis à leur disposition. Il nous invite donc tous à fournir un effort d'échange en partageant une partie de nos arbres. Sans échanges, notre association n'a pas de raison d'être.

Dans les meilleurs délais, le site de l'Aveg va être mis à jour. Il serait en effet opportun que celui-ci soit plus aisément consultable via nos smartphones et autres tablettes.

Il a été reçu avec Alain Dubois, le 29 mars dernier, par le conseil épiscopal pour tenter de faciliter l'accès aux Archives de l'Evêché de Sion (AES). Ils leur ont fait part du souhait qu'ils se calibrent sur les données civiles... puisque dans les faits, l'Eglise a fait œuvre d'Etat Civil avant l'heure. L'idée est d'obtenir l'accès sans limite et public aux AES aux archives, et ce pour la période d'avant 1923.

Le Conseil épiscopal dans son ensemble a été ouvert à la discussion et a répondu positivement. Il doit prendre le temps maintenant de valider la démarche avec le droit canon avant de nous répondre officiellement.

Rendez-vous a été pris auprès du Chef de Service concerné pour une démarche identique auprès de l'Etat Civil.

Danielle Turin présente les comptes de la société. L'exercice 2022 se clôture sur un bénéfice de 1'492.65 francs et des actifs de 41'251.65 francs, ceci en totale conformité avec le budget. Le budget 2023 prévoit un bénéfice de 1'240.00 francs

Le rapport des vérificateurs des comptes est présenté à l'assemblée générale. Celui-ci conclut à l'exactitude des comptes et en recommande l'approbation.

L'assemblée approuve les comptes 2022 et le budget 2023 par acclamations et en donne décharge au comité. A ce propos la formulation du rapport des vérificateurs des comptes sera modifiée en ce sens que ledit rapport doit demander à l'assemblée d'en donner décharge au seul comité et non à la caissière et aux vérificateurs des comptes.

Étienne Dessimoz prend la parole pour exprimer son étonnement du fait que tant la caissière que les vérificateurs des comptes sont issus de la même région. Le président lui répond que les nominations sont faites de façon démocratique au sein de l'association.

Au chapitre des admissions et des démissions, il est fait mention de 10 demandes d'admissions déposées durant l'année 2022 et de 9 démissions survenues durant la même période. Le nombre de membres de l'association reste stable.

L'année 2025 coïncidera avec les élections statutaires. Les statuts prévoient en effet que les membres du comité et les vérificateurs des comptes sont nommés pour 3 ans, avec renouvellement possible. Le comité actuel est formé de Fabien Celaia, Danielle Turin, Guy-Michel Coquoz, Christophe Mottiez et Walter Wyden. Christian Schiess est proposé en remplacement de Alain Dubois qui a donné sa démission. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Une place demeure toujours vacante au sein du comité.

La parole n'est pas demandée et la partie protocolaire de l'AG se termine.

Monsieur Robert Giroud, membre de l'Aveg, nous présente son exposé « Une histoire charrataine dans l'Histoire » ou l'émigration de Louis Théodule Magnin en Amérique du Nord.

L'Aveg offre le verre de l'amitié à l'assemblée à 17h00.

L'assemblée générale se termine ainsi et le président donne rendez-vous à tous les membres de l'Aveg le dimanche 18 juin à Martigny pour la sortie à Issime.

Pour le comité

Guy Michel Coquoz